

ASSOCIATION SUISSE DES INFIRMIERES, SECTION VAUDOISE
Rapport des vérificateurs des comptes
Période du 01.01.2024 au 31.12.2024

Conformément au mandat confié par l'Assemblée Générale du 21 mars 2024, les soussignés ont procédé à la vérification des comptes de la période s'étendant du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Nous avons eu accès aux comptes, au bilan et à l'ensemble des pièces comptables de l'exercice 2024. Nous avons examiné attentivement le bilan et procédé à des pointages à l'intérieur des comptes d'exploitation. Nous avons constaté que :

- le bilan d'ouverture est conforme
- les pièces comptables sont accessibles et classées par ordre chronologique
- la présentation des comptes est détaillée et conforme au plan comptable
- les écritures vérifiées correspondent aux mouvements financiers y relatifs
- le résultat d'exercice se solde avec un excédent de produits de **CHF 45'509.-**
- à la clôture de l'exercice 2024, le total du bilan se monte à **CHF 204'026.-**.

Nous relevons l'excellente santé financière de la section, avec un excédent de CHF 45'509.-. L'association étant à but non lucratif, les soussignés encouragent vivement le comité de prévoir d'investir ce bénéfice dans divers projets au profit de membres ou plus largement de la profession.

De façon générale, nous avons constaté une bonne tenue globale de la comptabilité et l'existence d'un système rigoureux de gestion des salaires et des charges sociales.

Sur la base des documents mis à notre disposition et du contrôle effectué, nous avons donc pu nous forger une opinion favorable quant à l'exactitude des écritures et du résultat de l'année.

Dès lors, les soussignés proposent à l'Assemblée Générale d'accepter les comptes 2024 et de donner formellement décharge au Comité ainsi qu'aux vérificateurs.

Lausanne, le 26 février 2025

Diane de Kaenel



Adrien Saugy

